

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21709 - 80ÈME ANNÉE

Présentation de la révision à mi-parcours de la Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028

Autonomie énergétique de La Réunion en 2050 selon l'État et la Région

Ce lundi 2 décembre, la Région Réunion et l'État ont annoncé l'actualisation à mi-parcours de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2019-2028. Cette présentation s'est tenue au siège de la Région. Elle s'est déroulée en présence notamment de Huguette Bello, présidente de la collectivité, Patrice Latron, préfet de La Réunion, et Maurice Gironcel, président du SIDELEC. Cette révision s'appuiera sur Gouvernance de l'Énergie, réunissant collectivités, industriels, associations et citoyens. Une concertation régionale a été annoncée. La Réunion ambitionne de redevenir d'ici 2050 un territoire précurseur en matière de transition énergétique.

Ce lundi 2 décembre, la Région Réunion et l'État ont officialisé la révision à mi-parcours de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2028. Cette annonce eut lieu hier à la Région en présence d'Huguette Bello, présidente de la collectivité, Patrice Latron, préfet de La Réunion, et Maurice Gironcel, président du SIDELEC. D'ici 2050, La Réunion ambitionne de redevenir une île exemplaire en matière de transition énergétique. Cette démarche s'inscrit dans un contexte.

Actuellement, La Réunion reste encore très dépendante : 88,6 % de la consommation en énergie dans les transports et la production d'électricité a été assurée par des énergies primaires importées en 2023. L'importation du mode de vie à l'occidentale est responsable de la surabondance de la climatisation et de nombreux gaspillages dans la consommation, comme l'éclairage la nuit de stades vides. Cela a amené EDF, gestionnaire du réseau électrique, à lancer cette année plusieurs appels à réduire la consommation, car la production a du mal à suivre. A cause de la sécheresse, les barrages ne peuvent produire autant. Il est nécessaire de compenser le déficit dans ce domaine alors que la consommation augmente.

C'est une tendance inquiétante. En effet, la population de La Réunion continue de croître, tout comme le

nombre des voitures électriques. Faute d'un changement de fond des mentalités à court terme, la demande en électricité va donc continuer à augmenter.

Comment rattraper le retard causé par la précédente majorité à la Région ?

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est une mesure propre aux anciennes colonies françaises devenues des départements de la République. Ces territoires ont comme point commun de ne pas être connectés au réseau électrique européen situé à plusieurs milliers de kilomètres. Dans notre pays, l'objectif est d'arriver à une autonomie énergétique à partir des énergies renouvelables disponibles en abondance à La Réunion. L'échéance est désormais fixée à 2050 alors que jusqu'en 2010, elle était à 2025. Ce retard de 25 ans est la conséquence de 10 années de présidence de Didier Robert à la Région Réunion. Les lobbies des énergies fossiles et du tout-automobile avait trouvé un allié pour stopper le plan d'autonomie énergétique pour 2025 lancé sous la présidence de Paul Vergès à la Région Réunion en 1998.

Prévue pour courir sur la période 2019-2028, la PPE fait l'objet d'une révision à mi-parcours.

À La Réunion, cette révision mobilise la Gouvernance de l'Énergie, une plateforme réunissant collectivités, industriels, associations et citoyens. Pour Huguette Bello, cette démarche incarne une « transformation durable » et elle a annoncé une concertation régionale pour associer toutes les parties prenantes.

Bilan à mi-parcours de la PPE

Un bilan à mi-parcours de la PPE a été fait. Depuis 2024, La Réunion a atteint un mix électrique 100 % renouvelable selon la loi car elle a cessé l'importation

d'énergies fossiles pour la production électrique. Un bémol toutefois : cette situation découle du fait que selon l'Union européenne, le bois importé d'autres continents est une énergie renouvelable comme le soleil ou l'eau des rivières.

Les scientifiques et des ONG mettent en cause la durabilité de l'utilisation de la biomasse, en particulier celle provenant du bois. Lorsque les arbres sont brûlés, ils libèrent rapidement le CO2 qu'ils ont mis des décennies à capturer, ce qui crée un décalage temporel problématique pour la lutte contre le changement climatique. Même avec le reboisement, il faut plusieurs dizaines d'années pour compenser cette pollution de l'atmosphère.

Cela met la lumière sur le principal défi à relever : comment stopper les importations d'énergies primaires qui maintiennent La Réunion sous dépendance énergétique ? Ceci ne pourra être réalisé avant 2028 car on ne peut imaginer EDF et Albioma stopper leurs centrales thermiques qui brûlent majoritairement de l'énergie importée d'Amérique du Sud et d'Europe. Le faible niveau de la récolte de canne à sucre cette année, à peine 1,2 million de tonnes prévues, renforce cette dépendance car elle diminue la production de bagasse fournie aux centrales Albioma du Gol et de Bois-Rouge.

Lors de la séance plénière du 7 novembre dernier à la Région Réunion, la révision de la PPE avait été présentée. Elle vise tout d'abord le développement des énergies renouvelables. La production solaire et éolienne sera amplifiée avec des projets innovants tels que des installations photovoltaïques sur toits. Il s'agira notamment de promouvoir l'autoconsommation énergétique grâce aux toits solaires pour particuliers et entreprises.

Le Schéma directeur des infrastructures de recharge (SDIRVE) prévoit 3 400 bornes pour véhicules électriques d'ici 2028. Il est piloté par le SIDELEC présidé par Maurice Gironcel.

Un point clé est l'adaptation du réseau électrique géré par l'entreprise française EDF. Il est nécessaire de renforcer l'infrastructure pour répondre à la demande en augmentation tout en intégrant davantage de production décentralisée permise par le développement du solaire et de l'éolien.

Par ailleurs, la Région travaille à réduire la précarité énergétique en facilitant l'accès aux chauffe-eaux solaires pour les familles à faibles revenus. De plus, des initiatives pour améliorer le confort thermique dans les bâtiments publics, comme les écoles, seront lancées.

M.M.

Promouvoir l'autoconsommation énergétique

Manifestations du 5 décembre contre la politique du gouvernement

CGTR : mobilisation « contre la vie chère et la pauvreté qui se généralise »

La CGTR fait partie des syndicats qui appellent à manifester contre la politique du gouvernement le 5 décembre à La Réunion. Voici le contenu du tract d'appel à l'action.

Le gouvernement s'attaque aux services publics, à notre santé et à notre pouvoir d'achat !

En s'attaquant frontalement aux services publics et à la sécurité sociale, l'exécutif s'en prend à ceux qui en ont le plus besoin. Toutes et tous en grève et en manifestation

Le jeudi 5 décembre 2024 :

- contre la vie chère et la pauvreté qui se généralise ;
- pour la défense des services publics, de la sécurité sociale, de l'emploi ;
- pour l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minimas sociaux ;
- pour l'application des conventions collectives natio-

nales à La Réunion ;

- pour l'abrogation de la réforme scélérate des retraites ;

- pour la construction des logements attendus par les familles réunionnaises ;

- contre les politiques économiques toujours en faveur des plus riches en faisant payer les salaires et les retraites ;

- pour une meilleure justice fiscale et sociale ;

- contre les milliards d'exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises sans aucune contrepartie ;

Manifestation le jeudi 5 décembre à Saint-Denis ! Rassemblement au petit marché à partir de 9h et défilé jusqu'à la préfecture

La solidarité de toute la CGTR est, plus que jamais, notre force !

18 projets présentés

KAP ANSAMB : nouvelle illustration du dynamisme de la jeunesse réunionnaise



L'espace Candin à Saint-Denis a accueilli, le 28 novembre dernier, la deuxième édition de KAP ANSAMB, un événement dédié aux jeunes engagés et porteurs de projets innovants à La Réunion. Cette initiative souligne des actions ayant un impact positif.

La 2e édition de KAP ANSAMB a mis en évidence 18 projets portés par des jeunes Réunionnais. Ce rendez-vous annuel met également en valeur les partenariats qui œuvrent pour l'insertion professionnelle. Voici des exemples de projets : Kap Lanta, inspiré du

jeu télévisé, présentant sept projets originaux ; Kap Talent Show, un spectacle mettant en lumière des talents ; Kap Talk, un format inédit de présentation de projets ; Ciné Kap, des vidéos et un tirage au sort final.

Cet événement a été rendu possible grâce à l'appui des partenaires institutionnels et financiers comme l'Union européenne, l'État, la Région Réunion et la CAF, ainsi qu'à l'engagement d'associations locales et de structures d'accompagnement.

Le succès de cette édition illustre une nouvelle fois le dynamisme de la jeunesse réunionnaise.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Maronaz konte ofissyalité, ankor bonpé viktoir pou ranporté

Mézami fitintan La Rényon — sansa Bourbon — l'avé bann zésklavaziss épi bann zéklav. Aprésa l'avé bann zangaziss épi bann zangazé. Aprésa ankor l'avé bann kolonyaliss épi bann kolonizé mé pandan toute lo tan-la ni pé dir l'avé bann maron. Zordi ankor néna bann maron-la. Zot va dir la pa arienk La Rényon lété konmsa é lé konmsa ankor zordi. Dir sa, i anpèsh pa nou kontinyé noute listoir an maronaz.

Fitintan kan bann travayèr téi ranporte in gran viktoir sossyal néna d'moune té pa kontan, néna demoune lété kontan, épi l'avé sète lé in pé trakassé d'oir in viktoir popilèr dévoiyé, konm pri an otaz par l'ofissyalité. Mwin pèrsonèlman mi di, dann mon kèr, néna touzour in boutte shomin pou fèr an maronaz... san lo bann kode ofissyèl La Républik i pass son tan a mète dsi noute parkour pou kass ali.

Mi rapèl kan la fé lo vin déssanm shomé fèryé, nou la romarke fète-la téi dovien in fète komèrssyal mèm si té galman in fète popilèr alor mwin la bien rogrète lo koté maronaz l'avé fine passé konm in linz kan i pass... Momandoné la di i sava done bann lofiss la lang in koté ofissyèl, bien guindé é tou é tou avèk in lankadroman an fonksyonèr mé shapoté par bann gran-gran fonksyonèr lé pa dakor vréman avèk noute rényonèzté.

Mwin la panss dann mon kèr, provi k'i éfass pa lo koté maronaz pars maronaz sa la fé avanss anou in bonpé késtyon d'la lang kréol La Rényon. Mi di maronaz mé in pé noré di lo koté militan é mi yèm bien so mo-la galman. In souvnir d'militan, pou amontr azot kan i kapitil dovan lofissyalité, néna in risk :

Mi rapèl l'ané 1981 Mitterrand i dovien prézidan La Républik avèk in bon kantité l'avansman sossyal, in pé la panss dann zot kèr i fo ni arète avèk lo maronaz épi ni rante dann in lofissyalité popilèr é momandoné mi panss bonpé la rogrété kékshoz konmsa sirtou ké an parmi bann z'om de pouvoir néna sak, dann zot projé, l'avé prévi d'kass lo rin lo parti kominis. Poitan Paul téi di linyon sé la lite é la lite i kontinyé mèm si linyon i fonkssione.

Mi panss nou va rogrète lo tan an politik lo maronaz téi vanj konte lofissyalité pou permète anou déssèrtin bon kalitatif an avan olèrk inn sèrtène konplissité — sa i apèl konpromission — fé pou aféblir noute rényonèzté

A bon antandèr salu !

Justin